

Prévention des risques pour le personnel intervenant sur les réseaux d'assainissements :

Apave accompagne la Direction de l'Eau et de l'Assainissement (DEA) de Seine-Saint-Denis dans sa démarche d'optimisation de son système de management des risques

Les personnels intervenant sur les réseaux d'assainissement sont exposés à de nombreux risques qu'il convient de prévenir au mieux. La mise en œuvre d'un système de management de la prévention adapté aux spécificités de ces métiers s'impose. La Direction de l'Eau et de l'Assainissement de Seine-Saint-Denis (rattachée au Conseil Général) a décidé de renforcer son dispositif de prévention en faisant appel à Apave.

LES RISQUES PROFESSIONNELS LIES AUX METIERS DE L'EAU :

Les principaux risques sont :

- **l'intoxication et l'asphyxie** par inhalation de vapeurs ou de gaz (monoxyde de carbone, hydrogène sulfuré, acide cyanhydrique, etc.),
- **l'infection microbienne** : la présence de nombreuses bactéries dans les installations impose aux agents d'être vaccinés contre l'hépatite A et B, la leptospirose, le tétanos,
- **l'explosion** : la fermentation des boues génère du méthane,
- **l'accident de la circulation** lors des interventions sur la voie publique,
- **la manutention manuelle** : les agents manipulent des matériels lourds, comme les plaques d'égouts, ou tampons de fonte
- **la chute de hauteur** en particulier lors de la descente des échelons qui permettent d'accéder au réseau en sous sol,
- **la chute de plain-pied et la noyade** : l'environnement est humide et graisseux et es courants d'eau peuvent être rapides.

APAVE ANALYSE ET PREVIENT LES RISQUES POUR LA DEA DE SEINE-SAINT-DENIS

Les 300 collaborateurs de la D.E.A sont chargés de contrôler, nettoyer, maintenir et développer le réseau départemental. Parmi eux, 150 agents des équipes d'intervention examinent les installations au quotidien.

Apave accompagne la D.E.A dans sa démarche de sécurité pour déterminer les risques liés aux interventions de ces agents.

Apave propose également en fonction des situations de travail des agents, des mesures de prévention et de protection plus particulièrement dans les domaines suivants :

- mesures de protection collective et individuelle,
- signalétique,

- moyens de communication entre les agents à l'intérieur et à l'extérieur du réseau.

→ En 2006, Apave a été missionnée pour analyser les supports de consignation des installations du réseau primaire. Apave a tout d'abord analysé les opérations réalisées par les agents afin d'améliorer les supports et procédures d'interventions existantes.

Apave a ensuite formé l'ensemble du personnel (encadrement, personnel technique, administratif) sur les évolutions du règlement départemental de sécurité. Cela représente 300 à 400 agents formés. Ces formations portent sur les responsabilités des agents ainsi que sur les règles de sécurité destinées à les sensibiliser avant une intervention sur le réseau d'assainissement.

→ En 2007, Apave assiste la D.E.A en amont en analysant les situations de travail et préconisant des mesures de prévention dans la maîtrise des risques de chutes de hauteur et de plain-pied lors des opérations d'accès et de déplacements de ses agents dans le réseau d'assainissement.

→ En 2008, Apave est missionnée pour améliorer la signalétique existante sur site.

A noter : Apave est également agréée pour assurer les formations obligatoires de sécurité. Pour la D.E.A Apave a notamment dispensé des formations d'habilitation électrique...mais aussi des formations de prévention des risques liées à l'activité physique (gestes et postures), prévention du risque chimique...

Apave, dans le cadre des vérifications périodiques obligatoires, contrôle toutes les installations de la D.E.A 93 (installation électrique, levage...).

LES ATOUTS DU DISPOSITIF FORMATION APAVE

- ❑ **Des centres de formations pratiques spécialisés** : incendie, énergie, soudage, électricité, maintenance, levage, échafaudage, nucléaire, hydraulique, ...
- ❑ **La proximité** : avec 131 sites de formation répartis sur l'ensemble du territoire national, Apave est l'acteur le plus proche des entreprises et collectivités.
- ❑ **La double compétence** : technique et pédagogique. Formateurs le matin, praticiens l'après-midi, les 1600 formateurs Apave, ingénieurs et techniciens interviennent également sur le terrain en inspection, assistance technique ou conseil. Cette double compétence constitue pour le client la garantie d'actions de formation particulièrement adaptées à leurs besoins.
- ❑ **Un service téléphonique (0820 20 12 13 - 0.09 euros TTC/min)** : pour être orienté vers l'agence la plus proche du lieu d'appel, obtenir des renseignements et s'inscrire à un stage.

A propos d'Apave :

Apave est leader en France dans l'ingénierie des risques, avec 8 000 collaborateurs (dont 6 000 ingénieurs et techniciens), 130 agences, 131 sites de formation et 33 laboratoires et centres d'essai.

Organisme indépendant avec un CA de 648 M € en 2007, Apave accompagne les entreprises et les collectivités dans leur volonté de maîtriser leurs risques techniques et environnementaux, à travers une offre complète de prestations (inspection, bâtiment, formation, essais-mesures, conseil)

Apave est présent à l'international à travers 40 implantations. 200 000 entreprises et collectivités lui font déjà confiance dans la maîtrise de leurs risques en France et dans le monde.